



Vendre la moitié de ma maison à mon futur mari

Par **Monyca**, le **28/05/2014** à **11:45**

Bonjour,

Voilà mon problème.

Je vais me marier dans un mois. Nous n'avons pas prévu de contrat de mariage.

Mon futur mari est actuellement seul propriétaire d'un appartement.

Je suis moi-même seule propriétaire d'une maison, actuellement louée à un membre de ma famille, mais plus pour longtemps.

Nous sommes tous les deux propriétaires d'une maison (en indivision, donc).

J'aimerais que mon futur époux devienne aussi propriétaire de ma maison personnelle. Mais je veux surtout lui vendre la moitié de cette maison, je ne veux pas "l'apporter en communauté", ni faire une donation entre époux, mais bel et bien qu'il m'[s]achète[/s] la moitié. Lui désire vendre son appartement, et la somme servirait au rachat.

J'ai acquis cette maison seule, et mon prêt est remboursé depuis 2010.

Pouvez-vous m'expliquer quelle option adopter, quelle est la démarche la plus adaptée (s'il y en a plusieurs) ? J'aimerais connaître en détail le déroulement de cette opération, coût, délais, etc.

Merci de votre réponse.

Cordialement.